



Service émetteur : Délégation départementale  
d'Ille-et-Vilaine  
Département Santé-Environnement

Madame la Préfète de la région Bretagne  
Préfète d'Ille-et-Vilaine  
Direction de la Coordination Interministérielle  
et de l'Action Départementale  
Bureau des installations classées  
3, Avenue de la Préfecture  
35026 RENNES CEDEX

Affaire suivie par : Jérôme Rochelle – Michel Fichet  
Courriel : [ars-dt35-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-dt35-sante-environnement@ars.sante.fr)  
Téléphone : 02.99.33.34.17  
Télécopie : 02.99.33.34.19

NREF: 2019-12-09-625/EIEA/VERSEI/JR/MF  
VREF: Votre courriel du 22 novembre 2019  
P.J. : mon courriel du 6 juin 2019

Date : 12 DEC. 2019

Objet : Implantation d'éoliennes  
La Noë-Blanche



Madame la Préfète,

Par transmission visée en référence, vous m'avez adressé pour avis le projet présenté par la société SAS Parc éolien Branfeul visant à obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de la Noë-Blanche. Il s'agit d'une nouvelle consultation liée à des compléments apportés par rapport au dossier original.

Le projet concerne la mise en place de 3 éoliennes tripales d'une hauteur de 180 m au plus, pales comprises, pour une puissance totale de 9 MW. A cela s'ajoute le poste de livraison du courant ainsi que différents ouvrages en sous-sol et pistes d'accès.

Mes services ont déjà donné un avis favorable sur ce projet par courrier du 6 juin 2019, ci-joint, en demandant toutefois la prise en compte des observations formulées.

Les compléments apportés visent notamment à répondre à celles-ci, concernant les ombres portées et le balisage lumineux.

La société SAS Parc éolien Branfeul apporte des réponses satisfaisantes aux observations faites par l'ARS. Notamment, par rapport aux ombres portées, l'engagement est pris de mettre en œuvre un ajustement du fonctionnement des éoliennes en cas de gêne avérée.

Dans ce contexte, je confirme mon avis favorable sur ce projet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération très distinguée.

La Directrice de la Délégation  
Départementale d'Ille-et-Vilaine

Anne-Yvonne EVEN